



Tarifs applicables au 1er Avril 2026

Caution : 1 670,40 €

TARIFS JOURNALIERS	Hébergement	Dépendance		TOTAL	APA	TOTAL A PAYER PAR JOUR	Tarif par mois de 30 jours	Tarif par mois de 31 jours
	Tarif	GIR	Tarif					
Plus de 60 ans	59,55 €	1-2	22,79 €	82,34 €	16,66 €	65,68 €	1 970,40 €	2 036,08 €
		3-4	14,46 €	74,01 €	8,33 €	65,68 €	1 970,40 €	2 036,08 €
		5-6	6,13 €	65,68 €	0,00 €	65,68 €	1 970,40 €	2 036,08 €
Moins de 60 ans	59,55 €	19,19 €				78,74 €		
Hébergement temporaire	59,55 €	6,13 €				65,68 €		

L'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie) est versée sous forme de dotation globale à l'établissement.

Le montant total à payer est égal au tarif hébergement plus le tarif dépendance correspondant au GIR 5/6 (ou ticket modérateur).

Pour les résidents qui viennent hors du département, la démarche à suivre est en fonction de leur Conseil Départemental.

Ces prix comprennent : La pension complète (hébergement et repas), les charges locatives (eau, électricité, chauffage, etc...), les protections pour les personnes incontinentes, l'ensemble des activités proposées au sein de l'EHPAD.

Tarifs des repas visiteurs (au 1er janvier 2026)	
Repas invités semaine et dimanche	9.50 euros
Repas invités jours fériés	12.50 euros